



LIVRE DES RÈGLEMENTS  
RÈGLEMENT NUMÉRO AO-XXX

---

**AO-XXX RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171)**

---

**LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. L'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) est modifiée de la façon suivante :

Par le remplacement des règles de stationnement applicables sur les côtés est et ouest de l'avenue Vincent d'Indy par les suivantes :

- En remplaçant, aux alinéas 1) des cotés est et ouest, les mots « 8h à 9h » par les mots « 9h à 10h » ;
2. Le présent règlement modifie le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) pour en faire partie intégrante;
  3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 JUIN 2023.

---

Laurent Desbois  
Maire de l'arrondissement

---

Me Julie DESJARDINS  
Secrétaire d'arrondissement

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement :	02 mai 2023
Adoption du premier projet de règlement :	02 mai 2023
Adoption du règlement :	06 juin 2023

---

Dossier 1235069021

DOCUMENT ANNEXÉ À LA  
RÉSOLUTION CA23 16 0XXX  
DU 06 JUIN 2023